



PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Pays: Guinée-Bissau

<b>Résultat de l'UNDAF:</b>	Les institutions nationales gouvernement dans le respect des droits humains, de la consolidation de l'Etat de droit, des principes de gestion transparente et efficace des ressources du pays
<b>Résultat attendu du CPAP:</b>	Les institutions démocratiques sont renforcées et l'administration publique est modernisée y compris au niveau local.
<b>Produits attendus du CPAP :</b>	Capacités des agents de l'Etat renforcées et l'administration publique redimensionnée et comptable de son action en vue d'une gestion publique efficace et transparente.
<b>Partenaire de réalisation :</b>	Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale et des Communautés

**Texte explicatif**

Ce projet d'appui au Programme envisage d'appuyer la mise en œuvre du PAPP en 2012 à travers (i) le renforcement des capacités des partenaires nationaux, notamment dans les domaines de procédures et gestion de projets et (ii) le renforcement d'expertise au bureau pour lui permettre d'apporter une contribution plus substantive dans les domaines de la prestation de services et de conseils techniques. Ce projet, financé par des fonds du PNUD, sera mise en œuvre à travers la modalité d'exécution nationale. Une lettre d'accord 2011-2012 a été signée avec le gouvernement, autorisant le PNUD à gérer les lignes d'achats et de recrutement du personnel

<p><b>Période couverte par le Programme CPAP : 2008-2012</b></p> <p><b>Composante du Programme :</b> Gouvernance Démocratique</p> <p><b>Titre de l'intervention:</b> Projet d'Appui au Programme CPAP 2012</p> <p><b>Code Budgétaire :</b> Fonds : 04000, Donateur : 00012</p> <p><b>Durée du projet:</b> 12 mois</p> <p><b>Arrangement de gestion:</b> NEX</p>	<p><b>Budget estimatif :</b></p> <p>Ressources allouées:          Budget PNUD 2012: US\$ 389,000  <b>Total US\$ 389,000</b></p>
---	---

Approuvé par : Mamadu Saliu J. Pires, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et des Communautés

Approuvé par : Gana Fofang Représentant Résident du PNUD

*Mamadu Saliu J. Pires* Date: 13/02/12




## I. Analyse de la Situation

Le Bilan Commun du Pays a identifié une faible capacité de la qualité des services, tous domaines confondus, offerts par les structures en Guinée-Bissau. Cette capacité est fortement marquée par la faiblesse des ressources humaines notamment leur niveau et la qualité de leur formation, comme souligné plus haut. Le faible niveau de formation et de spécialisation des professionnels opérant dans les plusieurs domaines a des conséquences également dans l'utilisation des outils de planification et gestion de programme et projets.

Le déficit de capacités est responsable pour une large part de la faible application des réglementations prises, du manque de continuité dans l'action gouvernementale, de la confusion dans les responsabilités, des faiblesses dans la formulation des politiques et dans leur mise en œuvre. Cette situation a obligé le PNUD à recourir aux procédures d'exécution directe à travers des organes de gestion des programmes et/ou l'utilisation des procédures de paiements directs en vue d'augmenter la capacité d'absorption.

## II. Stratégie

La stratégie de mise en œuvre du PAPP 2008-2012 du PNUD, repose d'une part, sur le renforcement de la contribution du PNUD au DENARP et aux autres stratégies nationales, d'autre part, sur la consolidation des acquis des interventions du PNUD dans les domaines dans lesquels elles possèdent des avantages comparatifs comme : a) le renforcement du partenariat, le plaidoyer et la mobilisation de ressources ; b) l'information, l'éducation et la communication pour le changement de comportement ; et c) le développement des capacités nationales.

Afin de mieux accomplir son mandat d'appui à la stratégie identifiée dans le PAPP, le PNUD aura besoin, entre autres, de renforcer les capacités de son personnel et celles de ses partenaires, en plusieurs domaines clés de son intervention, ainsi que de se préparer pour apporter une contribution plus substantive dans les domaines de la prestation de services et de conseils techniques.

Ce projet permettra au PNUD de contribuer au renforcement des capacités des institutions nationales par des actions de formation, d'information et de recrutement du personnel d'appui au sein du Secrétariat d'Etat à la Coopération Internationale pour leur permettre d'améliorer leurs aptitudes à répondre aux besoins des populations et à faire face aux défis de développement du pays. Dans ce cadre, une attention particulière sera apportée (i) à une meilleure connaissance des mécanismes de mise en œuvre des projets dont le gouvernement est le principal bénéficiaire ; (ii) aux mécanismes de planification, suivi et évaluation des projets, et (iii) à l'adaptation aux nouvelles modalités de transfert de ressources pour l'aide au développement notamment en matière d'aide financière. D'autre cote, ce projet permettra au PNUD de s'outiller en ressources humaines pour lui permettre d'apporter une meilleure contribution au Gouvernement dans les domaines de suivi et évaluation, achats, payement et communication.

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	Fund/Donor	Budget Des	Amount
		Q1	Q2	Q3	Q4				
<p><b>Produits 1 :</b> Capacités de Coordination du Programme renforcée, au sein de l'entité de tutelle (SECI).</p> <p><b>Baseline :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de personnel d'appui administratif au sein du MAECIC</li> <li>- Nécessité de renforcer le suivi/évaluation, et la mise en œuvre de l'HACT/NIM.</li> <li>- Manque de rapportage périodique</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <p>Salaires du personnel d'appui assurés pour 10 mois en 2012</p> <p>Existence de plan de suivi/évaluation</p> <p>Niveau de mise en œuvre de l'approche HACT/FACE</p> <p>Existence de rapports trimestriels et annuels</p> <p><b>Cibles annuelles 2012 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités de rendre des services administratifs, renforcées par 3 personnels recrutés ;</li> <li>- Tous les partenaires du PNUD utilisent l'approche HACT/FACE ;</li> <li>- Rapports périodiques de suivi disponibles</li> </ul>	<p><b>Activité 11 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le MAECIC/SECI :</li> <li>- Personnel d'Appui (3)</li> </ul> <p><b>Activité 3 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser sessions de Formation (RBM ; NIM)</li> </ul> <p>- Continuer à mettre en œuvre l'approche HACTE/FACE durant l'année</p> <p>- Organiser la Revue Annuelle du PAPP 2012</p>	X	X	X		PNUD	04000 / 00012	71400	16,000
		X	X	X	X	MAECIC PNUD	04000 / 00012	72200;74100; 74200;74500	8,000
		X	X	X	X	MAECIC	P/M	P/M	--
					X	MAECIC PNUD	04000/00012		10,000

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	Fund/Donor	Budget Description	Amount
		Q1	Q2	Q3	Q4				
<p><b>Produits2</b> Capacités du bureau renforcées en matière de prestation de service / conseils techniques ; Evaluation du PAPP</p> <p><b>Baseline :</b> - Manque de personnel technique dans le bureau pour : i) Planifier le suivi et évaluation de PAPP et des projets ; ii) assurer la prestation de services tels que les achats, les recrutements ; l'info/com ; iii) pas de conseiller Genre</p> <p><b>Indicateurs:</b> Spécialistes en plusieurs domaines recrutés et intégrés dans l'équipe du bureau. Existence de plan d'évaluation 2012</p> <p>Cibles annuelles 2012 : - Spécialiste SE, Expert Genre, Expert Communication, Spécialiste en achats et Assistant RH recrutés - Rapport d'évaluation effet du CPD disponible Rapports d'évaluation des projets disponibles</p>	<p><b>Activité 8 :</b> 1 spécialiste en achats</p> <p><b>Activité 9 :</b> 1 spécialiste en suivi/évaluation -Réaliser Evaluation</p> <p><b>Activité 10 :</b> 1 VNU – Genre</p> <p><b>Activité 6 :</b> 1 VNU Info/Com</p> <p><b>Activité 7 :</b> 1 Assist. RH/Recrut</p>	X	X			PNUD	04000/00012	71100	90,000
	X	X	X	X	PNUD	04000/00012	71100	150,000	
	X	X	X		PNUD	04000/00012	74100	51,000	
	X	X	X		PNUD	04000/00012	71500	15,000	
	X	X	X	X	PNUD	04000/00012	71500	11,000	
	X	X	X		PNUD	04000/00012	71400	38,000	
							<b>TOTAL</b>		<b>389,000</b>

N.B.: Une lettre d'accord est signée avec le gouvernement autorisant le PNUD à gérer les lignes d'achats et de recrutement du personnel

---

## I. MONITORING FRAMEWORK AND EVALUATION

Conformément aux politiques et procédures continues dans le document de l'utilisateur du PNUD, le suivi du projet sera assuré de la manière suivante:

### Sur une base annuelle

- Sur une base trimestrielle, une évaluation des activités du projet sera effectuée en vue d'analyser l'atteinte des résultats escomptés,
- Un journal de résultats sera activé dans ATLAS et réactualisé par le Chargé de Projet pour faciliter la détection et la résolution des problèmes éventuels ainsi que les changements requis,
- Sur la base d'une analyse des risques (voir annexe 1), un journal de risques sera activé dans ATLAS et réactualisé de façon régulière par une revue de l'environnement externe qui pourrait affecter la mise en œuvre du projet,
- Sur la base des informations continues dans ATLAS, un rapport trimestriel d'avancement sera préparé en utilisant le format standard disponible dans l'exécutive snapshot,
- Un journal sur les leçons apprises sera activé dans ATLAS et réactualisé régulièrement pour s'assurer qu'il y ait un apprentissage continu au sein de l'organisation et faciliter l'élaboration du rapport sur les leçons apprises à la fin du projet,
- Un plan de suivi sera activé dans ATLAS et réactualisé afin de permettre le suivi des actions de gestion,
- Un rapport annuel d'avancement et final sera préparé par le Chargé de Projet, partagé avec les partenaires concernés,
- Une revue de fin de projet sera menée pour évaluer l'atteinte des résultats et des objectifs et analyser les opportunités et contraintes rencontrées durant la mise en œuvre du projet.

---

## II. LEGAL CONTEXT

Ce document conjointement avec le Plan d'Action du Programme de Pays signé par le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le PNUD constitue le Document de Projet tel que stipulé dans l'Accord de Base-Type en matière d'Assistance signé entre le Gouvernement de la Guinée-Bissau et le PNUD le 29 juin de 1975.

Sur la base de l'article II de l'Accord de base-Type, la responsabilité pour la sûreté et la sécurité de l'agence de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens ainsi que des biens du PNUD qui sont temporairement à la garde de l'agence de mise en œuvre ressortira de celle de l'agence de mise en œuvre,

L'agence de mise en oeuvre devra:

- a) Mettre en place un plan de sécurité adéquate et en assurer le suivi, prenant en compte la situation sécuritaire dans le pays où le projet est entrepris,
- b) Assumer les risques et reliés à la sécurité de l'agence de mise en oeuvre et la mise en oeuvre du plan de sécurité,
- c) Le PNUD se réserve le droit de vérifier si de tel plan est en vigueur et de suggérer des modifications au plan en cas de besoin. Tout manquement à cette exigence sera considéré comme une violation à cet accord,

L'agence de mise en oeuvre marque son accord pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour les fonds reçus ne soient pas utilisés à des fins telles que "appuyer des individus ou des entités associés avec le terrorisme et que les bénéficiaires des fonds fournis par le PNUD ne soient pas sur la liste maintenue par le Comité de Conseil de sécurité suite à la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être accessible sur le <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette clause doit être incluse dans tous les sous-contrats et sous-accords Entrepris dans le cadre de ce projet.

---